

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 578

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 37

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« au même titre »

les mots :

« dans les mêmes conditions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.